



FRAIS D'INSCRIPTION EN DOCTORAT

Formation Initiale

Droits d'inscription : ----- 396.10 €
(incluant diplôme - droit de scolarité - bibliothèque - médecine préventive)

Droit sportif facultatif : ----- 40.00 €

Sécurité Sociale :

Montant cotisation annuelle ----- 217.00 €

Conditions d'affiliation :

Avoir moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année en cours

Si vous avez moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année en cours lors de votre première inscription en doctorat, vous avez la possibilité de bénéficier du régime étudiant de sécurité sociale pendant les 4 années suivantes.

Si paiement par chèque, l'établir à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Montpellier.

Formation Continue

Tarif plein (frais d'inscription pris en charge par une entreprise, un organisme privé ou public non partenaire de l'Université de Montpellier) :

2 900 €

Tarif réduit 1 (frais d'inscription pris en charge par un organisme partenaire de l'Université de Montpellier et autres universités) :

1 900 €

Tarif réduit 2 (frais d'inscription pris en charge par l'Université de Montpellier) :

900 €

Tarif réduit 3 (frais d'inscription non pris en charge par un tiers) :

400 €

Pour toute information complémentaire veuillez-vous adresser au Service de la Formation Continue.